



# Déclaration Liminaire

AU

## Comité Technique de la Base de Défense Marseille-Aubagne

Du 20 février 2018

Monsieur le Président,

Ce comité technique de la Base de défense Marseille-Aubagne revêt un caractère particulier, c'est votre premier comité aux commandes de la BDD depuis votre arrivée à l'été 2017. L'actualité sociale interministérielle est riche en sujets brûlants :

- Le blocage du point d'indice et du bordereau des salaires des ouvriers de l'Etat,
- Le retour du jour de carence ressenti par les agents publics comme une injustice puisque peu de salariés le subissent réellement dans les faits, car généralement ces jours sont compensés par les comités d'entreprise (CE) et une régression sociale car de plus en plus de travailleurs bénéficient de cette exonération par la mise en place de la couverture santé obligatoire,
- Le report de l'engagement de l'Etat relatif au parcours professionnel carrière et rémunération PPCR,
- Le report des commissions administratives paritaires pour cause de non définition du taux PRO/PRO,
- L'élargissement du recours au contrat, appelé « contrat statutaire » qui apportera sans nul doute la précarisation de l'emploi public.

Plus proche de nos préoccupations, le "nouveau" ministre des armées reprend à son compte la vieille politique de ses prédécesseurs qui au travers de la décision ministérielle égrène la litanie des restructurations. Restructurations encore et toujours synonyme de suppressions d'emplois et plus particulièrement des emplois civils dans le périmètre du soutien.

Sous la pression de FO Défense et l'intérêt des gestionnaires RH, le ministère accélère et amplifie le processus de la transformation d'emplois militaires en emplois civils, dits HAMEL. Cela ne suffit pas à cacher la diminution drastique des effectifs civils et surtout cela ne peut satisfaire la population des personnels civils de ce ministère car la grande majorité des emplois transformés sont des emplois subalternes.

Madame la ministre des armées annonce en fanfare son projet de loi de programmation militaire 2019-2025 en présentant un bilan net positif de 6000 emplois sur la mandature, mais ce même projet de loi n'omet pas de confirmer le continuum des réformes implacables et douloureuses menées par les directions de services: SSA 2020, SID2020, SCA... , Quartz pour la Dirisi, et tant d'autres que nous pourrions énumérer.

Plus localement, si nous pouvons être satisfaits de la création de l'état-major de zone de défense et de sécurité à Marseille, ce dernier ne crée qu'un faible nombre d'emplois civils alors que simultanément l'hôpital inter armées LAVERAN se sépare de son volet RH, se désolidarise de son service informatique, accroît son partenariat médical avec l'assistance

publique des hôpitaux de Marseille (APHM), et trace des pistes d'externalisation de sa restauration collective.

FO Défense est farouchement opposée à toutes formes d'externalisations. Les activités en régie, à conditions égales, sont moins onéreuses pour l'Etat. Si ce n'était pas le cas il y a bien longtemps que les chiffres seraient publiés. Notre action, l'action de FO Défense a permis de stopper l'externalisation sauvage et précipitée du cercle mess du LMA et met un frein à celle de Laveran.

Que dire des autres services de la garnison, le GSBdD Marseille -Aubagne s'évertue à ne pas créer les conditions de sérénité d'emploi dues aux personnels civils et à laisser perdurer des situations de sous-effectif et de précarité pour les agents, notamment ceux de la restauration d'Aix-en-Provence. L'ESID de Lyon quant à lui, aura la lourde tâche de transformer ses personnels exécutants en surveillants et contrôleurs de chantier, dans un contexte où les besoins des soutenus sont toujours autant prégnants à cause du vieillissement des infrastructures non entretenues depuis de si nombreuses années.

Bien d'autres organismes locaux vont subir des transformations plus ou moins importantes :

- l'antenne CMG Toulon avec l'arrivée d'un nouveau Directeur où une fois encore, notre rôle sera de convaincre du bien-fondé et de l'utilité de cette antenne;
- Le service de la qualité ne sera pas en reste avec une redéfinition de certaines fonctions,
- Le SMITTER à Carpiagne qui finalise son rattachement au 4ème RMAT de NIMES et pour lequel la gestion RH reste à découvrir,
- Et le CIRISI de Marseille qui subit implacablement la politique RHC de la DCDIRISI. Celle-ci s'empresse de fermer les postes civils dès lors qu'ils sont rendus vacants par mobilité ou départs à la retraite.

Vous le voyez monsieur le Président, toute cette énumération ne nous permet pas de nous réjouir de l'annonce de madame la Ministre car la réalité est tout autre. Vous conviendrez avec nous que le seul facteur sur lequel vous pouvez agir positivement, ceux sont les conditions de vie des personnels et le bien vivre ensemble.

Monsieur le Président, FO Défense vous demande de tout faire pour que cet objectif ne soit pas vain, et pour cela nous vous demandons :

- D'avoir un degré d'exigence sur la qualité de la restauration et cela passe par les moyens humains et matériels ;
- De veiller à la réalisation des demandes des organismes notamment celles relatives aux conditions d'hygiène et de sécurité du travail ;
- De moderniser le comité social afin qu'il soit proactif des attentes des ressortissants notamment en matière d'actions communautaires (ASCC et ASCV).

De façon plus générale nous vous demandons de tout mettre en œuvre au quotidien et dans tous les domaines, infrastructure, matériels, humains, pour que les personnels de la base de défense, vos personnels se sentent acceptés, respectés, défendus et soutenus. C'est-à-dire chez eux, à leur place dans les établissements de la base défense, vos établissements.

A vous mesdames et messieurs les chefs d'organismes, qui êtes directement responsables des causes de cette perte de confiance de la part de vos personnels, vous ne pouvez pas vous exonérer de vos actes sous prétexte des décisions nationales de vos directions de tutelle.

En cette période d'incertitude pour de nombreux agents, FO Défense sera attentive à toutes les décisions et orientations qui seront prises et agira en conséquence.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs nous nous faisons le porte-parole des agents pour vous exposer le désabusement qu'a engendré la campagne du CIA 2017. Même pas de la colère, non, simplement de l'écœurement. Nos représentants dans les différents CTR et notre fédération syndicale ont dénoncé cette campagne, espérons que celle à venir soit plus respectueuse des agents et génératrice de plus d'équité.

Enfin, nous ne pouvons pas clore cette déclaration sans vous rappeler l'importance que revêt cette année 2018, année d'élections dans l'ensemble des 3 fonctions publiques. Notre ministère est donc concerné, vous êtes concernés par ces scrutins. La réussite de ces élections dans notre base de défense est de votre responsabilité. Cette réussite repose sur la mise en place de tous les moyens nécessaires au bon déroulement des différents scrutins, CTM, CTR, CTL, CAPL et CAPC, CAO. Un des facteurs de cette réussite sera d'avoir su anticiper les difficultés.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les chefs d'organismes vous êtes les garants de cette réussite qui se mesurera notamment à son taux de participation.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de votre attention.

Marseille le 20 février 2018